

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



CODIFAB

Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

#INTÉRÊTGÉNÉRAL #ACTIONSCOLLECTIVES #AGIRENSEMBLE

LE MOT DU PRÉSIDENT



« UNE ANNÉE EN TROMPE-L'ŒIL ? »

2021 aura été l'année du retour du consommateur vers son aménagement intérieur, qu'il a regardé d'un œil nouveau au travers des confinements.

La construction bois a également été portée par l'appétence vers un matériau propre, renouvelable, recyclable et largement présent sur notre territoire.

Ainsi, les performances des entreprises de l'ameublement et du bois (à l'exception des marchés contract) ajoutées aux fortes tensions sur les approvisionnements des matières premières ont induit des ressources en hausse pour le CODIFAB qui permettront d'accompagner encore plus et mieux les projets collectifs de développement de la filière.

Mais cette année 2021, porteuse d'espoirs pour nos entreprises, ne se concrétise pas en 2022.

La crise ukrainienne et la fin du « quoi qu'il en coûte » ont précipité les entreprises dans des difficultés opérationnelles qui les obligent à réinterroger leurs stratégies de réponse au marché.

Plus que jamais les actions collectives du CODIFAB doivent éclairer cette transformation du marché afin de permettre aux entreprises de retrouver la voie de la compétitivité et du développement.

Afin de mieux vous accompagner et vous informer sur nos travaux et études, nous avons refondu intégralement notre site internet, créé un compte LinkedIn et une lettre d'informations trimestrielle électronique que vous pouvez recevoir sur inscription.

N'hésitez pas à nous solliciter : le CODIFAB et les organisations professionnelles membres sont à votre service pour imaginer les actions collectives structurantes qui assureront l'avenir de notre filière Ameublement et Bois.

« le CODIFAB s'adaptera au mieux pour répondre à vos besoins collectifs. »

DOMINIQUE WEBER
PRÉSIDENT DU CODIFAB



RAPPORT MORAL

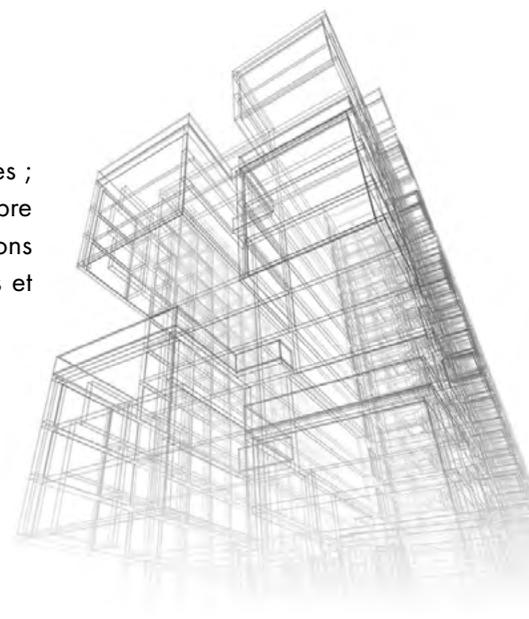
Le CODIFAB est un outil de **mutualisation** : les sommes, qu'il collecte, financent des actions collectives au bénéfice des entreprises. En 2021, le CODIFAB et ses partenaires ont accompagné les entreprises au travers d'actions choisies par les professionnels élus, conformément aux engagements du contrat de performance.

La crise covid a induit des **changements**, parfois profonds, dans le fonctionnement des entreprises. Ainsi, les salons professionnels internationaux, naguère plébiscités, ne font plus l'unanimité chez les entreprises dans la promotion de leurs produits. L'affichage environnemental et, plus largement, la responsabilité sociétale des entreprises, sont devenus essentiels. Le conseil d'administration du CODIFAB s'est ainsi penché sur ces problématiques et a décidé d'engager **trois projets de réflexion structurante** sur ces problématiques afin de proposer des outils opérationnels aux entreprises.

Le CODIFAB contribue également au **Plan de relance France 2030** par la création de nouvelles actions et par la sensibilisation, en s'appuyant sur le Comité Stratégique de Filière Bois, dont il cofinance les projets et l'animation. Le Contrat Stratégique de Filière, qui mentionne les axes et projets prioritaires à suivre, a d'ailleurs été actualisé le 14 avril 2021 pour tenir compte spécifiquement du Plan de Relance ; avenant signé par les ministres en charge de l'Industrie, du Logement, de l'Agriculture, et de toutes les organisations professionnelles, notamment celles membres du CODIFAB. Notre Comité a spécifiquement contribué à l'Accélérateur Bois pour les dirigeants d'entreprises. Le lancement des AMI et AAP, relatif à la constitution de nouvelles lignes de production de produits bois d'ingénierie pour la construction, a été accompagné par la réalisation de webinaires, afin d'informer le plus grand nombre de porteurs de projets potentiels. Cette action est un succès puisque l'AMI a reçu plus de 800 millions d'euros d'intentions d'investissements.

Nouvelle gouvernance

Le CODIFAB a vécu en 2021 un double changement dans sa gouvernance. D'une part, l'État a souhaité réduire le nombre d'administrateurs de 21 à 12 membres ; d'autre part, le renouvellement des mandats des administrateurs s'est effectué fin octobre avec l'arrivée de six nouveaux membres. Ainsi, 10 membres représentent vos organisations professionnelles, auxquels s'ajoutent deux personnalités qualifiées. Ces cinq femmes et sept hommes décideront donc des projets à engager dans les quatre années à venir.



LE CONTRAT DE PERFORMANCE

2020 - 2023

Les professionnels et l'État définissent tous les 4 ans les grandes orientations du CODIFAB pour accompagner les secteurs de l'ameublement et du bois.

Permettant une bonne adéquation entre les projets sectoriels des professions et la mission de service public du CODIFAB, le contrat de performance définit les domaines d'actions prioritaires et sert de référence aux instances de décision du CODIFAB pour retenir les projets à soutenir financièrement. Le contrat d'objectifs et de performance du CODIFAB pour la période 2020-2023 s'inscrit dans la continuité du précédent signé avec le ministre de l'Industrie, tout en orientant sa stratégie vers les trois thématiques suivantes :

1. INDUSTRIE DU FUTUR

2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

3. OBSERVER, AMÉLIORER L'OFFRE ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Indicateurs du contrat de performance

2021 : deuxième année d'exercice du contrat de performance, mais aussi deuxième année perturbée par la pandémie. Pourtant, l'état des indicateurs est déjà extrêmement encourageant : huit d'entre eux (sur 12) sont déjà au vert !

Pour la thématique **Industrie du futur**, les objectifs liés à la transformation digitale, ainsi qu'au recrutement et à la gestion des talents, ont tous été atteints.

La 2^e thématique concerne le sujet plus qu'actuel de la **Transition écologique et énergétique**. La plupart des objectifs ont été atteints, notamment ceux concernant la reconnaissance de la performance environnementale des produits bois & amélioration, ainsi que ceux concernant la santé, le bien-être et le confort des consommateurs.

Deux objectifs de cette thématique sont sur le point d'être atteints : celui de l'indicateur sur la traçabilité des produits, qui a connu un démarrage tardif ; celui sur l'économie circulaire (visant la diminution du volume de déchets d'ameublement recyclé), dont les données n'ont été disponibles qu'à partir de mai 2022.

Pour la dernière thématique du contrat de performance **Observer, améliorer l'offre et accompagner les entreprises**, les indicateurs sur le sujet « Connaître les marchés, accompagner les entreprises » sont passés au vert. L'objectif « Adaptation de l'offre », consistant à défendre les positions françaises sur la normalisation aux niveaux européen et mondial, en maintenant le nombre de présidences françaises, n'est pas encore atteint en 2021 (12 working groups sur 42 et 4 technical committees sur 6). Enfin, concernant l'objectif « Accompagner les entreprises », la crise sanitaire a quelque peu impacté le tissu de jeunes designers/éditeurs et, par conséquent, l'incubateur FRENCH DESIGN, comptabilisant 19 incubés (-7) en 2019/2020 et 14 incubés en 2020/2021. Néanmoins, on peut noter le beau succès de l'Accélérateur Bois qui a accueilli un grand nombre de candidatures.

Actions techniques & recherche

La recherche et la technique au service de l'innovation

Le CODIFAB consacre plus de **30 % de sa collecte aux actions de recherche et de développement**, confiées en particulier aux deux centres techniques industriels FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement) et CETIM (Centre technique des Industries mécaniques) au bénéfice des secteurs professionnels de l'ameublement et du bois.

La recherche, largement prospective, est indispensable pour permettre aux entreprises de rester compétitives par l'innovation, mais aussi pour améliorer les conditions de travail des collaborateurs. Les développements techniques et technologiques visent à faciliter les démarches des industriels, et à favoriser l'accès à la connaissance et à l'information pour les professionnels du secteur.



© Patrick Tourneboeuf pour La RMN - GP, 2020 Architecte Jean-Michel Wilmette

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ Le futur des exosquelettes

La performance RSE doit se traduire par des actions concrètes pour démontrer et améliorer la santé, le bien-être et le confort des collaborateurs. L'utilisation des exosquelettes se développe dans les entreprises industrielles pour réduire la pénibilité et participer à l'attractivité des métiers. En 2021, FCBA a lancé [le programme EXO-start](#). Le CODIFAB a financé l'acquisition de 7 exosquelettes, testés auprès de 5 entreprises pilotes. Les retours d'expérience ont permis d'identifier de premiers indicateurs précieux sur leur potentiel d'utilisation. En 2022, les expérimentations se poursuivent pour accompagner, à terme, les entreprises désireuses de se doter d'exosquelettes.

■ Valorisation Plans Bois

Les Plans Bois 1, 2 et 3, cofinancés par l'État, France Bois Forêt et le CODIFAB, visaient à démontrer les performances des solutions bois et leur capacité à répondre aux exigences techniques de la réglementation du bâtiment. [Un bilan, sous la forme d'un ouvrage](#), marque l'aboutissement d'un travail de dix ans réunissant l'amont et l'aval de la filière autour d'objectifs partagés, mais amorce aussi la poursuite de cette dynamique collective au travers de nouveaux chantiers, dont l'élaboration et la réalisation du Plan Bois 4. Les travaux seront axés sur l'économie circulaire et le développement durable, sur une durée de 3 ans (2021-2023).

■ Catalogue Bois Construction

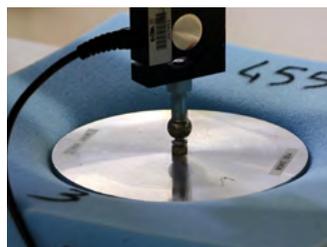
Les Plans Bois ont aussi permis la mise en place du [catalogue-bois-construction.fr](#), une boîte à outils d'aide à la conception des ouvrages à base de bois. Un Espace Solutions donne accès à une multitude de ressources techniques aux concepteurs d'ouvrages et acteurs de l'ingénierie, sur les items : Structures/ Enveloppe, Revêtements et Menuiseries. Le site dispose aussi d'un Espace Référentiels ([BoisREF](#)) en accès libre. Il s'enrichit chaque année de modules complémentaires et d'ajouts de nouvelles solutions dans les modules existants. En 2021, les fiches « Balcons en bois » et « Façade-rideau » ont été ajoutées ; la fiche « Garde-

corps en bois » a évolué. Ont été mis à jour également, le [site Ambition Bois](#) (vade-mecum des solutions bois dans les projets de construction et de réhabilitation) et le [site Biblio-bois](#) (ressources pédagogiques pour les formateurs bois et construction).

■ Des FDES collectives ou à personnaliser

Pour faciliter la traçabilité des produits de construction, les fabricants doivent mettre à disposition de leurs clients une FDES (ou DE — Déclaration Environnementale). Ces fiches sont utilisées dans le cadre des certifications des bâtiments (HQE, BREEAM, BBCA) et pour l'évaluation environnementale bâtiment selon la RE2020. Afin de réduire leur coût pour les entreprises, le CODIFAB finance depuis plusieurs années la réalisation de FDES collectives pour les produits de construction en bois fabriqués en France. En tout, environ [50 FDES collectives sont accessibles](#) sur la base de données INIES qui regroupe les données environnementales et sanitaires des produits et équipements de la construction, et sur la rubrique « données environnementales » du Catalogue Bois Construction.

Étant donné la variabilité importante des produits de construction à base de bois, le [configurateur DE-Bois.fr](#), développé en 2016 par FCBA, permet d'adapter une FDES collective à un projet de bâtiment ou une entreprise, en personnalisant certains paramètres importants.



© FCBA

Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ Wood Species Eye

Le [projet Wood Species Eye](#) vise au développement d'un automate de reconnaissance d'essences à destination de la menuiserie. Le FCBA a testé deux automates de vision capables de reconnaître les essences de bois à partir d'une image macroscopique de leur section transversale. Le principe de fonctionnement de ces matériels est un modèle d'intelligence artificielle formé à partir d'une machine à capacité d'apprentissage, qui utilise la vitesse et la puissance de l'informatique pour constituer un réseau d'éléments statistiques (réseau de neurones) conduisant à l'identification d'une essence de bois. Un algorithme d'apprentissage automatique (deep learning) a été développé à partir d'une base de photographies d'échantillons de bois.

■ Plan Déchets du CSF Bois

Dans le cadre du Contrat Stratégique de Filière Bois, un groupe de travail associant les organisations intéressées à la gestion des déchets bois a élaboré, en 2017, un [Plan Déchets](#) bois visant à augmenter de 1,3 million de tonnes la quantité de déchets bois recyclés et valorisés en France à l'horizon 2025. Ce groupe animé par FCBA a poursuivi, entre 2018 et 2021, ses travaux sur les déchets d'éléments d'ameublement et ceux des entreprises de transformation du bois, leur valorisation énergétique et recyclage en panneaux. Le bilan 2021 montre la progression sur la collecte des déchets, leur tri et préparation, et, pour le recyclage en panneaux, la perspective d'atteinte de l'objectif à 2025.

■ Étude sur la gestion des produits de construction bois en fin de vie

Les déchets bois du bâtiment constituent le premier gisement de déchets bois.

En l'absence de données statistiques disponibles, les [organisations professionnelles](#) ont confié à FCBA et Xerfi Specific la réalisation d'une étude visant à quantifier et qualifier le gisement des déchets de produits de construction bois en fin de vie générés par les chantiers ; connaître les modalités et la répartition de la valorisation matière, de la valorisation énergétique et

de la mise en centre de stockage.

[Après de vastes enquêtes auprès des producteurs de déchets bois et des analyses, on y apprend notamment que le gisement total de déchets de bois représente, en 2019, 2,3 millions de tonnes brutes provenant des chantiers de construction neuve, de rénovation, et de la démolition.](#)

Un guide des balcons en bois sur façades et structures bois

Les balcons extérieurs doivent être conçus et réalisés pour assurer une bonne résistance structurale, leur garantissant une durée de vie supérieure à 50 ans. La conception doit également respecter l'intégrité de l'enveloppe du bâti, que ce soit pour l'aspect étanchéité, à l'eau et à l'air, et pour les aspects thermiques. [Ce guide, réalisé par le FCBA](#), a pour objectif d'aider les professionnels en regroupant les bonnes pratiques de conception des balcons extérieurs en bois rapportés sur façades et structures bois : parois ossatures bois porteuses (COB) ou non porteuses (FOB) ou panneaux bois massifs (CLT). Il traite principalement des aspects solidité, salubrité/étanchéité et durabilité biologique.



© FCBA

Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

Promotion & communication

Promouvoir le matériau bois et l'ameublement

Avec un matériau renouvelable et stockant le CO₂, les entreprises du bois et de l'ameublement sont des **acteurs essentiels de la transition écologique et énergétique**. La reconnaissance de la performance environnementale des produits bois passe par la promotion et la communication.



Groupe scolaire Saint-Cyr-sur-Loire by Hessamfar Vérans © Jean-François Tremege

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ Artisan'Act par le label Artisans Ébénistes de France

Le [manifeste Artisan'Act](#), initié par les Artisans Ébénistes de France pour la création écoconçue, s'est finalisé en 2021 par la réalisation des produits imaginés par les 3 groupes (Rhône-Alpes / Vendée / Sarthe, Maine-et-Loire) réunissant plus d'une vingtaine d'artisans, chaque groupe ayant été associé à un designer en 2020. Si la partie exposition a souffert de la crise sanitaire, la valorisation locale a été un succès. La thématique mêlant écoconception et artisanat local a passionné les institutions locales et fortement mobilisé la presse régionale.

■ Nouveaux regards... un œil neuf sur la charpente bois

La charpente bois est largement employée dans les maisons individuelles, mais ses nombreux atouts lui ouvrent des champs d'application beaucoup plus vastes, pour évoluer vers une construction plus responsable : établissements commerciaux, industriels, tertiaires, immeubles, centres de soin et de santé, etc. Dans le livre [Nouveaux regards](#), à l'initiative de l'UICB et de l'UMB-FFB, les atouts de la charpente bois sont rappelés : facilité de mise en œuvre, économie, environnement, fiabilité et confort, liberté architecturale. Édité à 1 000 exemplaires, il a rencontré un vif succès lors du Forum Bois Construction en juillet 2021.

■ City Zen Wood

L'étude [City Zen Wood 3](#), menée par l'institut technologique FCBA, s'inscrit dans la droite lignée des actions [City Zen Wood](#) initiées en 2019 et soutenues par le CODIFAB, France Bois Forêt et la DHUP. L'objectif des premières études a été de tester les effets du bois sur la stimulation de certains sens (toucher, odorat et vue). La 3^e édition se focalise sur la qualité de vie au travail. L'analyse des enquêtes, à travers la mesure des réponses psychologiques et physiologiques des usagers, indique que les sujets ont apprécié la présence de bois dans leur environnement de travail et présentaient une meilleure capacité de concentration et de motivation.

■ Baromètre digital France et international

À travers cette [étude](#), l'Ameublement français décrypte les comportements de recherche des internautes en matière d'ameublement, les facteurs de désirabilité (tendances stylistiques, made in France...) via les moteurs de recherche et les médias sociaux, ainsi que les acteurs les mieux positionnés sur internet. En partenariat avec le GEM, Groupement des Exportateurs de meubles, l'étude pointe aussi les différences de comportements à l'international. Restituée lors de deux webinaires (France et international), cette étude permet une analyse efficace, concrètement réutilisable dans les stratégies des marques. Des clés pour mieux adapter l'offre, la stratégie webmarketing et le parcours client.

■ Monographie des usages du contreplaqué dans la construction et le bâtiment

Réalisé par le CNDB, [ce premier tome](#) présente en une trentaine de pages les usages du contreplaqué dans la construction et le bâtiment (dont l'aménagement intérieur) à l'aide de 13 réalisations. Pour chacune d'entre elles, on en apprend plus sur le panneau de contreplaqué à travers la présentation de la réalisation, le retour d'expériences des architectes et designers, et le témoignage des fabricants avec des précisions sur le contreplaqué utilisé.



MONOGRAPHIE DES USAGES DU CONTREPLAQUÉ

CONSTRUCTION ET BÂTIMENT
TOME 1

Découverte de 13 réalisations et retours d'expériences



Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ Palmarès Contract lors du Grand forum du contract et de l'agencement

L'Ameublement français récompense les plus beaux projets d'aménagements d'hôtels, de restaurants et de lieux de vie en France et à l'international, fruits de collaborations fécondes entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, industriels, agenceurs, éditeurs et architectes de renom. Tous les deux ans depuis 2014, le Palmarès Contract a pour objectif de mettre en lumière les savoir-faire et l'agilité de l'industrie et des ateliers français, en collaboration étroite avec un prescripteur et un lieu.

Les lauréats ont été récompensés par un Jury d'excellence lors du Grand forum du contract et de l'agencement. Cette grande manifestation a rassemblé de nombreux intervenants de toute la France, venus échanger autour des sujets d'actualité du secteur.

Cet événement s'articule autour de questions transversales telles que les services, les tendances, les innovations et les modes de vie de demain.

■ Forum Bois Construction au Grand Palais Éphémère

Première manifestation d'ampleur du Grand Palais Éphémère du Champ-de-Mars, la 10^e édition du Forum International Bois Construction a fait l'objet d'une analyse poussée de son cycle de vie. Une borne installée à l'entrée du Forum permettait à chacun de compenser l'empreinte carbone de sa participation par l'achat d'arbres qui seront plantés au sein d'une parcelle « Forum Bois Construction - 2021 » dans le Grand Est. Au programme, un riche programme d'ateliers, autant d'initiatives françaises durables et écoresponsables qui décarboneront son économie et sa société.

**FORUM
BOIS
CONSTRUCTION
FRANCE**

15-17 juillet 2021 | Grand Palais Éphémère
Le Champs-de-Mars, Paris



Résidence Ville de Paris © Virginie Poli



Résidence Ville de Paris © Virginie Poli



© l'Ameublement Français



MK2 Paradiso © Romain Ricard

Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

France Bois 2024

L'action collective [France Bois 2024](#) est portée par le CODIFAB et France Bois Forêt. Le projet a été mis en place en 2018 pour favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024.

En 2021, les actions collectives de promotion et de communication en faveur de la filière se sont accélérées :

- [Interviews](#) vidéo de 4 personnalités venues témoigner des avancées du projet France Bois 2024, réalisées par le CNDB ;
- [Présence au Forum Bois Construction 2021](#) et animation de l'[Atelier](#) : « Promouvoir le développement de la filière bois dans le cadre des JOP 2024 » ;
- [Webinaire](#) par le CNDB : « Le bois outdoor et indoor pour équiper et aménager les Jeux de Paris » ;
- [Webinaire](#) par le CNDB : « Les ouvrages éphémères en bois » ;
- [Étude](#) menée par l'Ameublement français et l'éco-organisme Valdelia autour des logements des athlètes et du mobilier commun au village olympique, ainsi que celui du village des médias : « Quels modèles d'économie circulaire pour Paris 2024 ? »



© France Bois 2024



© France Bois 2024

Développement international

Accompagner à l'international, exporter autrement

La crise sanitaire a rebattu les cartes du commerce international. La stratégie des industriels à l'export et dans leur implantation à l'international doit être repensée.

Parallèlement, la production locale est encouragée ; **le rayonnement du design et du made in France dans le monde** s'en trouve renforcé.

Le CODIFAB est présent auprès des industriels pour les accompagner dans le repositionnement en cours et les mutations à venir, pour comprendre les dynamiques à l'œuvre et adapter leur offre.



Collections Allure, design R&D Duvivier Canapés © Didier Delmas

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ Étude stratégique d'accélération à l'international

Face aux évolutions actuelles sur l'échiquier international, l'Ameublement Français avec le CODIFAB ont lancé un appel d'offres, fin 2021, pour la réalisation d'une étude stratégique d'accélération des industries de l'ameublement français à l'international. Pour s'intégrer au virage industriel pris par des filières nationales hautement technologiques et responsables, le secteur a besoin d'une feuille de route lisible qui le guide, le coordonne et l'engage vers cette ambition d'internationalisation.

Le cabinet sélectionné, EY, a engagé deux phases : un diagnostic externe et interne des dynamiques de marchés, dont un benchmark des exemples internationaux dont la France peut s'inspirer ; une phase de recommandations stratégiques et un plan d'action opérationnel seront proposés en juillet 2022.

■ Réussir à l'export dans l'ameublement

Le Groupement des Exportateurs de l'Ameublement français a mis à jour son [guide pratique, en 7 étapes](#), pour favoriser la réussite de votre développement à l'international. Il propose également des webinaires tout au long de l'année pour décrypter les marchés étrangers et diffuse des [veilles stratégiques](#) par pays. En 2021, le Vietnam est le 11^e pays couvert par cette veille sectorielle.

■ Réglementation et normalisation monde

Représentant en moyenne 20% du budget total alloué au FCBA, les activités du Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA) concernent notamment la préparation et la participation aux réunions nationales, européennes et internationales. Cette implication est indispensable pour faire entendre la voix de la France dans les débats et défendre les intérêts de la profession. Les [laboratoires FCBA testent les protocoles d'essais des nouvelles normes](#) pour vérifier qu'ils ne défavoriseront pas les produits français lors de la vente sur le marché européen. Un [document de synthèse](#) paraît également tous les ans sur les enjeux et risques perçus en lien avec la normalisation.

■ Le FRENCH DESIGN WORLD MAP

Pour montrer la présence française à travers le monde, le VIA a imaginé une [cartographie](#) interactive du design d'objets et d'espaces. Elle répertorie déjà 38 marques de l'ameublement français, 747 points de vente de design français, 350 projets de design, 695 points événements répartis sur 9 grands rendez-vous (Milan Design Week, Downtown Design Dubai...). Outre l'aspect pratique et ergonomique pour l'utilisateur, Le FRENCH DESIGN WORLD MAP est aussi un formidable outil de référencement et de visibilité pour les 83 créateurs, architectes, designers, fabricants et éditeurs de design français. La cartographie des projets et showrooms présents sur les 5 continents est un mode de communication partagé et puissant, qui démontre la place et l'impact du design français dans le monde.



© Raniera BARBISAN



FRENCH DESIGN CORNER – Inde Offre GEM



Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

Innovation & design

Faire rayonner le design français

Dans un écosystème tourné vers la création et l'export, la mission du CODIFAB est aussi de **conforter, de soutenir et de protéger le travail des designers français.**

À travers les actions collectives, le CODIFAB contribue à mettre en relation les créateurs et les fabricants, et à faire rayonner le design français auprès du grand public et des pouvoirs publics.



© FRENCH DESIGN by VIA

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ Innover par les matériaux : Biom'

Les veilleurs d'Innovathèque traquent les nouveaux matériaux, procédés et systèmes qui permettent de développer des solutions innovantes. Cette année, l'équipe Innovathèque a créé une exposition intitulée « Biom', Capter le vivant », présentée lors du salon Architect@Work à Paris et Bordeaux.

■ Le FRENCH DESIGN 100

Le FRENCH DESIGN 100 est l'unique prix récompensant des projets d'objets et d'espaces réalisés à l'international par des Français. Après la réception de 222 candidatures comptant 973 projets, examinés par un jury composé de personnalités issues du monde entier, le concours s'est clôturé par la remise des prix lors d'une cérémonie officielle au palais de l'Élysée, le 20 janvier 2022, en présence du Président Emmanuel Macron et de Philippe Starck, invité d'honneur.

■ Le FD100 Festival

Fort de ce succès, Le FRENCH DESIGN a lancé son festival numérique pendant un mois au cours duquel étaient graduellement dévoilés les projets des lauréats grâce à son riche réseau de 81 ambassadeurs internationaux, parmi lesquels les membres du jury, des institutions, des musées, des foires, des éditeurs, des entreprises du secteur hôtelier, des écoles de design... Avec plus de 100 000 personnes touchées sur les réseaux sociaux et de nombreux articles dans la presse nationale et internationale, Le FD100 a réussi son pari de faire rayonner dans le monde tout l'écosystème de l'ameublement français.



© Sokoa Lotua Design



© Sam Baron - Pierre Frey



© FRENCH DESIGN by VIA

Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ Déjouer la contrefaçon

Les contrefaçons doivent faire l'objet de sanctions strictes. En 2021, le CODIFAB et Le FRENCH DESIGN se sont engagés pour protéger les entreprises de l'ameublement français et lutter contre la copie illégale par plusieurs actions coup de poing : identification de plus de 1 000 annonces contrefaisantes via la startup Navee pour 11 marques et 40 produits ; lancement d'une campagne de retrait d'annonces contrefaisantes grâce à la technologie de pointe de Redpoints pour 5 marques et leurs 5 produits les plus copiés. [Un webinaire](#) intitulé « #NoFakeDesign : comment lutter efficacement contre les copies ? », réalisé en partenariat avec l'Ameublement français, a été proposé aux fabricants de meubles.

■ New Living Wood

Initié par les organisations professionnelles de la filière bois réunies au sein du CODIFAB (UMB-FFB, CAPEB, UICB) et orchestré par le FRENCH DESIGN, [New Living Wood](#) fait naître des projets prospectifs pour la filière Bois construction. Ce concours national, lancé auprès d'écoles spécialisées en design et architecture d'intérieur, a pour objectifs de primer les projets les plus innovants, sensibiliser les professionnels du bois sur l'intégration du design dans leur stratégie de développement, et valoriser le matériau bois dans la création. Le thème de la 4^e édition était « L'espace repas de demain ». Cuisine favorisant le vrac, réfectoire mobile, plan de travail à configurations multiples, les étudiants ont laissé libre cours à leur imagination pour répondre aux nouveaux usages des consommateurs. Les projets sélectionnés par le jury ont donné lieu à une exposition à la Galerie VIA ; les maquettes 3D étant aussi largement visibles sur le [site internet dédié](#).



concours 3D © Joris Bonnesoeur



Incubateurs © Atelier Emmaüs



New Living Wood VIA © Charlotte David LISAA



New Living Wood VIA © Théo Descantes LISAA

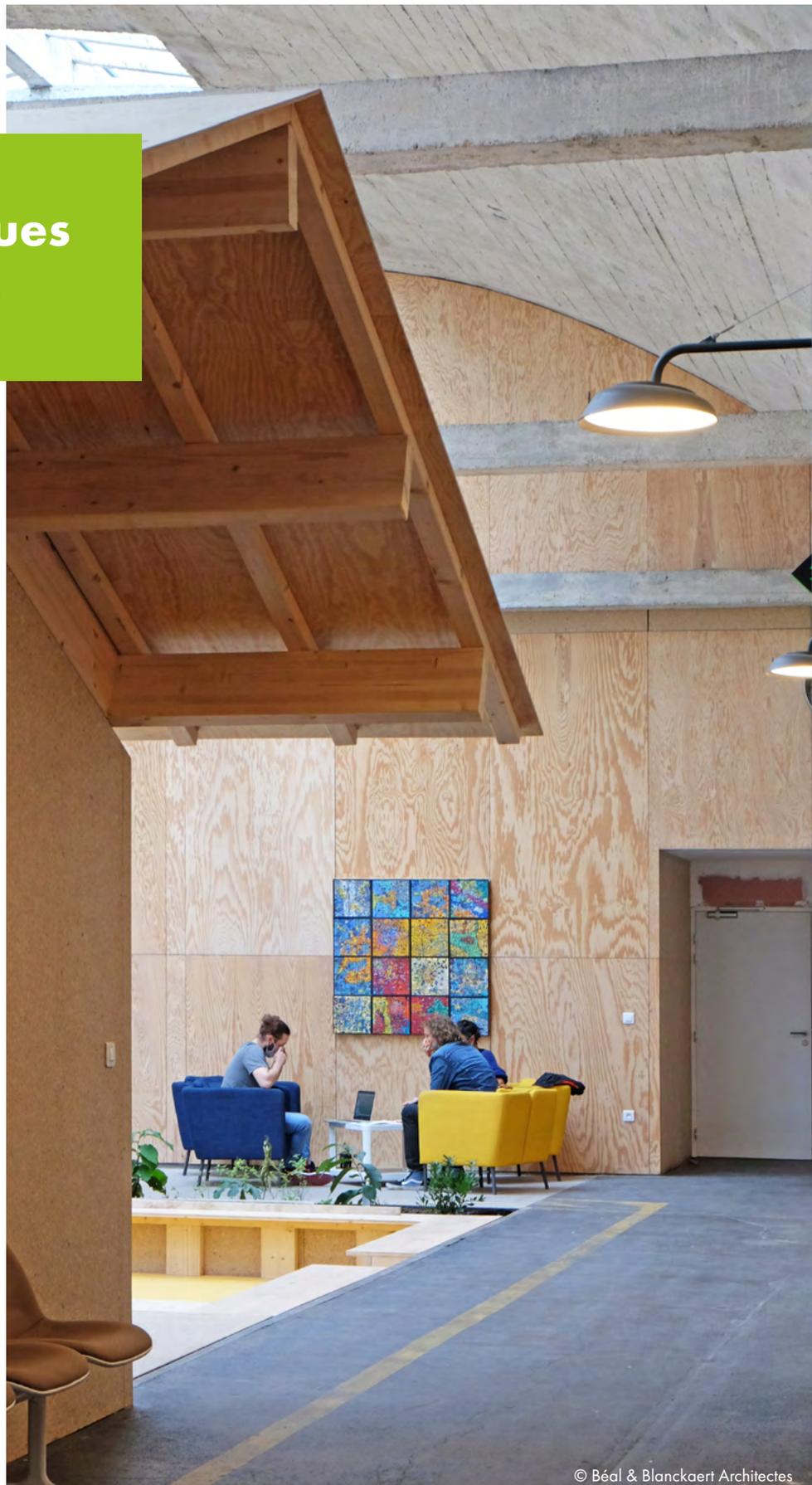
Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

Études statistiques & économiques

Guider grâce aux études

Le CODIFAB finance des études quantitatives et qualitatives pour les différents organismes.

Si les études économiques donnent une vision du marché, avec les études prospectives, le CODIFAB a pour principal objectif de **conseiller les entreprises dans leurs choix** et d'orienter leurs actions pour la **mise en œuvre de leur vision**, confirmant ainsi son rôle de **guide stratégique**.



© Béal & Blanckaert Architectes

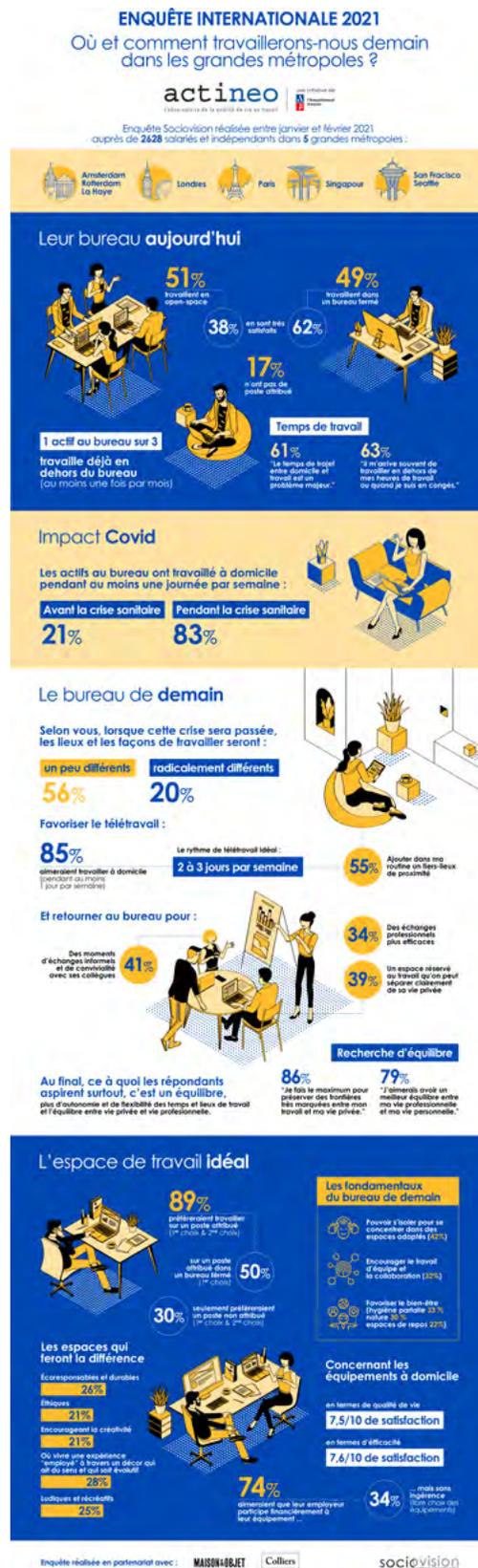
ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ ACTINEO, l'Observatoire de la qualité de vie au travail, une enquête à dimension internationale

Le **Baromètre Actineo** est devenu un outil incontournable pour prendre le pouls de la qualité de vie au travail. En 2021, l'enquête s'est faite internationale. En partenariat avec Maison&Objet et Colliers, Actineo a mandaté le cabinet Sociovision pour interroger 2 600 salariés et indépendants sur leur modes et espaces de travail avant et après crise, et sur le futur du travail. À quoi ressemblent les espaces de travail aujourd'hui à Paris ou à Singapour ? Quel est l'impact du covid à Londres ou à Amsterdam ? Où et comment travaillerons-nous demain à San Francisco et Seattle ? Les résultats, révélés le 4 mai lors d'une conférence de presse et d'un **webinaire** (200 participants issus de 15 pays), ont engendré 2 000 pages vues sur le site actineo.fr et plus de 150 retombées presse.

■ La Maison réinventée

Les faits sont là, les chiffres le prouvent. **L'étude**, réalisée en mars 2021 par Sociovision pour l'Ameublement français, montre que les Français sortent de la crise des projets d'aménagement plein la tête... et avec d'importants besoins en mobilier ! Aux professionnels de l'ameublement de répondre aux attentes des Français : flexibilité et optimisation de l'espace, durabilité et matériaux naturels, style et personnalité, mais aussi meubles made in France et transparence sur les modes de fabrication. De l'idée inspirante aux solutions personnalisées, l'ambition des Français à réinventer leurs logements offre des opportunités pour les prochaines années.



Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

Tendances du marché avec l'IPEA

Chaque année, la FNAEM (Fédération française du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison), l'Ameublement français et l'IPEA (Institut de Prospective et d'Études de l'Ameublement) dévoilent les **résultats** de la filière de l'ameublement en France. En 2021, face à une situation exceptionnelle, l'équipe de l'IPEA s'est mobilisée pour fournir aux professionnels une analyse détaillée des achats, des acheteurs et des perspectives des marchés de l'ameublement. En plus de cette étude, l'IPEA a publié cinq autres études sur les marchés du meuble meublant, de la cuisine intégrée, du meuble de salle de bains, de la literie et du siège rembourré.

Outil d'intelligence économique du CODIFAB

La Veille Économique Mutualisée de la filière forêt-bois (VEM-FB) est un projet porté par les organisations professionnelles de la filière forêt-bois (France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises, CODIFAB) ainsi que par les pouvoirs publics. Elle a donné lieu au développement de plusieurs outils sur le **site VEM**, principalement un portail statistique (qui fait l'objet d'un guide d'utilisation spécifique) et un Tableau Emplois-Ressources (TER). Pour plus de partage des connaissances et de transparence, et une meilleure intégration de la filière.

Enquête Nationale Construction Bois

Dans le cadre de l'Observatoire National de la Construction Bois, le CODIFAB et France Bois Forêt ont lancé la **sixième enquête sur le secteur de la construction bois** : plus de 1 000 entreprises ont répondu sur leur activité pour l'année 2020. Ce travail, réalisé par la Cellule Économique de la Construction de Bretagne, a été engagé avec la participation active des interprofessions régionales de la filière réunies au sein de Fibois France, de l'Union des Métiers du Bois - Fédération Française du Bâtiment (UMB-FFB) et de l'Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB).

Observatoire national de la Construction Neuve

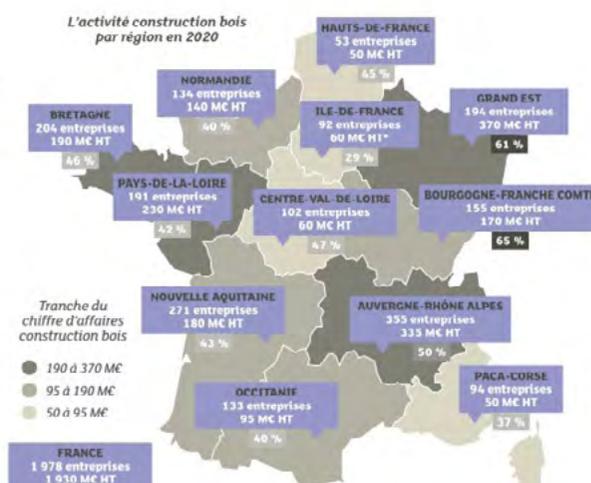
L'**Observatoire national de la Construction Neuve** est destiné à évaluer précisément les parts de marché de chacun des matériaux utilisés dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole). Ces publications permettent de découvrir et d'analyser l'évolution entre 2012 et 2020 des parts de marché du bois utilisé dans la construction neuve en France.



FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Bpifrance, l'État, l'Ameublement Français et le CODIFAB ont lancé fin 2020 le **Fonds Bois et Éco-Matériaux**.

D'un montant de 70 M€, ce fonds a vocation à accompagner le développement des entreprises de la Filière Bois et des Matériaux biosourcés avec un objectif d'investissement de long terme dans une quinzaine d'entreprises structurantes de la filière.



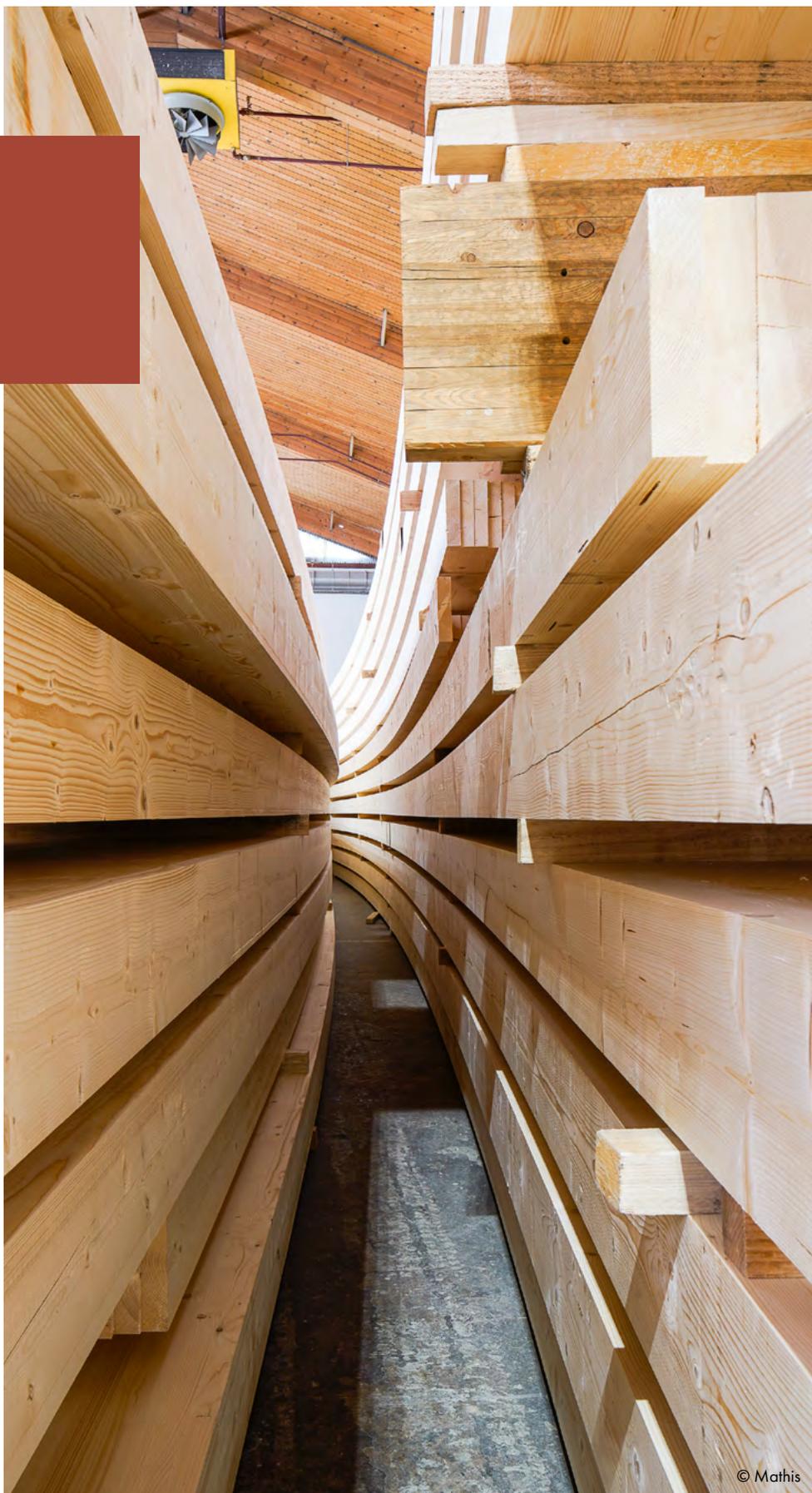
Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

Formation & compétences

Préparer l'industrie du futur

L'industrie du futur implique d'**attirer et de retenir les talents** et de **monter en compétences**. Écouter les entreprises pour proposer des formations courtes adaptées, comprendre les évolutions dues aux réformes de la formation, développer les formations longues liées aux métiers...

Le CODIFAB a pris la décision d'accompagner les organismes dans le développement d'outils digitaux et l'adaptation de l'outil de formation pour reconquérir le client (immobilier, matériel, compétences internes).



© Mathis

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ AFPIA-SolFi2A : création d'un espace de formation à distance

Le confinement a accéléré la mutation digitale des organismes de formation. Pour les y aider, le CODIFAB a financé l'installation d'un espace FOAD (Formation Ouverte à Distance) à l'AFPIA-SolFi2A, permettant d'accueillir deux formateurs, intégrant l'aménagement de la salle et l'isolation phonique.

■ AFPIA Est-Nord : construction d'un bâtiment, achats de machines

Au sein de l'AFPIA Est-Nord, un nouvel espace de formation était nécessaire pour les formations de Tapisserie et Couture d'ameublement. Le bâtiment, dont la construction a commencé en 2021, sera achevé en 2022.

Pour être attractif, l'AFPIA Est-Nord doit aussi pouvoir former les apprenants sur des outils innovants. En 2021, l'organisme a acquis de nouvelles machines à coudre, modernisé l'aspiration dans les ateliers, refait l'étanchéité des toitures, intégré de nouveaux outils informatiques pour l'enseignement en salle, et acheté du matériel d'atelier pour limiter les manutentions chez les apprenants et formateurs (acquisition d'un gerbeur et de tables élévatrices).

■ Synergies entre les AFPIA et FCBA

Chaque année, à la demande des AFPIA, les collaborateurs de FCBA interviennent auprès d'étudiants en BTS sur des thématiques diverses et variées. En 2021, FCBA est également intervenu auprès de la 1^{re} promotion du mastère spécialisé « Composites biosourcés : innovation et écodesign » de l'École Supérieure du Bois, ainsi qu'à CentraleSupélec dans le cadre du cours de matériau du Mastère spécialisé « Aménagement et Construction Durables ».

En 2021, le FCBA Bois a proposé une formation d'une journée pour les chefs de chantier et conducteurs de travaux sur le thème : « Spécificités de la conduite de travaux d'un projet de construction bois ».

■ Accélérateur Bois

À l'initiative du Comité Stratégique de Filière Bois, les acteurs de la filière et les pouvoirs publics se sont unis pour lancer un programme d'accompagnement dédié aux PME et ETI de la filière bois. 24 mois de séminaires pour booster les entreprises sur le renforcement de l'innovation collaborative « Cadre de vie : demain le bois », les ouvrages des JO Paris 2024, l'évolution des compétences, et l'accélération de la croissance des entreprises. Fort de son succès, l'accélérateur a déjà prévu l'organisation d'une seconde promotion.

■ Toutes les offres d'emplois et de stages sur www.metiers-foret-bois.org

Depuis début avril 2022, le site de référence des métiers et des formations de la forêt et du bois dispose d'une nouvelle rubrique « Les emplois » qui a pour objectif d'augmenter l'attractivité des métiers de la filière forêt-bois en montrant que les entreprises recrutent, et en facilitant la diffusion des offres de recrutement des professionnels. Réalisé par Fibois France, ce nouvel outil mutualisé met à la disposition de tous, sur une même page : l'ensemble des offres d'emplois, stages, alternances en rapport avec la forêt et le bois. C'est le premier site, à l'échelle nationale, regroupant toutes les annonces et seulement les annonces d'emplois de la filière forêt-bois.



© FCBA

Découvrez nos actions collectives sur : www.codifab.fr

LES SITES OUTILS

Le CODIFAB soutient la création et la mise à jour régulière de sites internet, outils de diffusion d'information :

- actineo.fr
- ambition-bois.fr/objectif-construction
- ambition-bois.fr/objectif-rehabilitation
- ameublement.com
- biblio-bois.info
- bois.com
- catalogue-bois-construction.fr
- club-oui-au-bois.fr
- cndb.org
- de-bois.fr
- fcba.fr

- financerlindustriedubois.fr
- financerlameublement.com
- francebois2024.com
- glulam.org
- lecontreplaque.com
- lefrenchdesign.org
- newlivingwood.lefrenchdesign.org
- metiers-foret-bois.org
- panoramabois.fr
- plateforme-eurocode5.fr
- prixnational-boisconstruction.org
- poutre-en-i.com



FOCUS SUR :

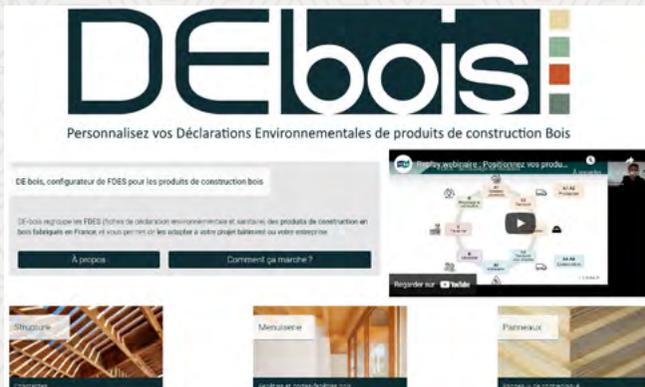
Metiers-foret-bois.org

Avec plus de 250 000 visites annuelles, le **site de référence** sur les métiers et formations de la forêt et du bois voit son visitorat augmenter chaque année ! Sont mis à la disposition des jeunes en phase d'orientation et des adultes en reconversion, des fiches métiers, un catalogue de formations diplômantes et certifiantes ainsi que des offres d'emploi et de stages. Tout pour réussir dans la filière !

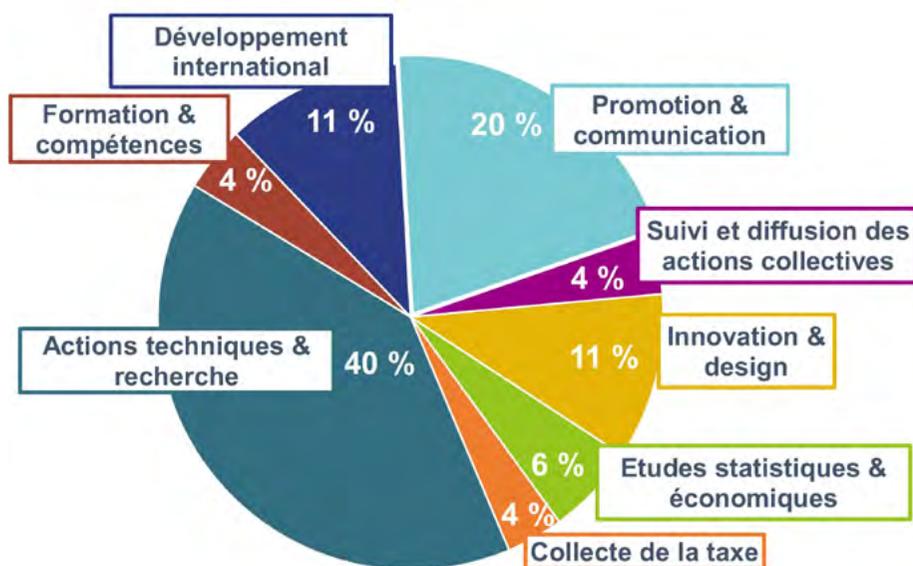


DE-bois.fr

Le **site internet** a fait peau neuve fin 2021 et offre une nouvelle interface plus ergonomique et plus illustrée pour faciliter les démarches. Car à partir de 2022, cet outil devient essentiel pour les professionnels de la construction dans l'application de la RE2020 et la limitation progressive de l'impact carbone des constructions neuves sur l'ensemble de leur cycle de vie.



VENTILATION DES FINANCEMENTS DU CODIFAB



BILAN

	2020	2021
ACTIF (Montants nets en euros)		
Immobilisations corporelles	4 192 121	3 882 910
Créances	5 159 792	4 714 396
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	4 368 853	7 971 854
TOTAL GÉNÉRAL	13 720 766	16 569 160
PASSIF (Montants nets en euros)		
Capitaux Propres	7 673 386	7 452 896
Résultat de l'exercice	-220 490	1 964 516
Dettes	6 267 870	7 151 748
TOTAL GÉNÉRAL	13 720 766	16 569 160

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS

	2020	2021
PRODUITS ET CHARGES (Montants nets en euros)		
Produits	14 550 467	16 498 851
Charges d'exploitation	14 708 595	14 802 163
Résultat d'exploitation	-158 128	1 696 688
Produits Financiers	5 495	4 408
Charges Financières	300 000	122 170
Produits exceptionnels	363 101	507 079
Charges exceptionnelles	130 958	121 489
Total des Produits	14 919 063	17 010 338
Total des Charges	15 139 553	15 045 822
Bénéfices / Pertes	-220 490	1 964 516

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES À L'ORIGINE DU CODIFAB

Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement Economique, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois.

Les signataires :



L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS est l'organisation professionnelle des industries de l'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Elle fédère des dirigeants de PME et ETI qui partagent la même ambition de créer de la valeur et des emplois sur tout le territoire français, tout en contribuant à améliorer les espaces de vie à la maison, au travail, dans les lieux publics.

En savoir plus : www.ameublement.com

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du Bâtiment, défend les intérêts des TPE et PME du bâtiment. Reconnue comme partenaire social devant les pouvoirs publics, elle propose les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux entreprises du secteur.

En savoir plus : www.capeb.fr

L'UFME, Union des Fabricants de Menuiseries, compte près de 150 adhérents. Elle accompagne et soutient les concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries. Ses missions sont principalement axées vers la mise en avant d'une menuiserie de qualité fabriquée en France et le déploiement d'une offre de formation continue permettant la réactualisation des savoir-faire et la montée en compétences de la filière.

En savoir plus : www.ufme.fr

L'UICB, Union des Industriels et Constructeurs Bois, représente les entreprises qui ont placé le bois au centre de l'acte de construire : industriels et fabricants du bois construction (charpente industrialisée, ossature, bois lamellé collé, CLT, poutre en I) et constructeurs d'ouvrages à base de bois.

En savoir plus : www.uicb.pro

L'UIPC, Union des Industries du Panneau Contreplaqué, représente les producteurs de panneaux contreplaqués et panneaux décoratifs, techniques et spéciaux, des PME-ETI aux savoir-faire patrimoniaux de 1^{re}, 2^e transformation voire 3^e transformation, pour répondre à un large éventail d'utilisations.

En savoir plus : www.uipc-contreplaque.fr

L'UIPP, Union des Industries des Panneaux de Process, est le syndicat professionnel des fabricants de panneaux à base de bois réalisés à partir d'un process spécifique : panneaux de particules, panneaux de fibres et OSB.

En savoir plus : www.uipp.fr

L'UMB-FFB, Union des Métiers du Bois de la FFB, regroupe près de 8 000 entreprises en France de charpente, construction bois, menuiseries extérieures, menuiseries intérieures et agencement. Ces entreprises emploient plus de 80 000 salariés et représentent les 2/3 du chiffre d'affaires de la profession.

En savoir plus : www.umb.ffbbatiment.fr

L'UNAMA, Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement, a été créée en 1997. Elle représente et défend les 21 500 entreprises artisanales de l'ameublement: ébénistes, tapissiers, selliers, matelassiers, doreurs, encadreur et sculpteurs.

En savoir plus : www.unama.org

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives et à l'origine du CODIFAB.

Ces actions collectives ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de fabrication par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Suivez l'actualité DES ACTIONS COLLECTIVES

Trois possibilités pour vous tenir informé(e) :



La page dédiée
sur ce site



la Lettre d'information
Inscrivez-vous



La page LinkedIn
Suivez-nous

CODIFAB

Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

120, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris

Tél : 01 44 68 18 08
information@codifab.fr

www.codifab.fr